

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 04/04/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 avril 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le douze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. de ZANET), DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes ROLLIN, BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), M. CABANNES, Melle POLESE, MM. DUPOUY, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Mme ROCA), LEFORT.

Etaient excusés : M. de ZANET (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mme DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), Mme ROCA (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur : Alain DEHEZ, adjoint au Maire

OBJET : Marché Fermier de TARTAS – demande de participations

Dans le cadre du marché fermier du samedi matin organisé par la commune, il convient d'autoriser le recouvrement de subventions ou participations d'organismes divers et ce à compter de 2012.

Ces participations ou subventions participeront notamment à la promotion ou à l'organisation technique ou matérielle du Marché de TARTAS.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE le recouvrement de subventions ou participations d'organismes divers et ce à compter de 2012.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES